3ème TRIMESTRE 2020
Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45
6900 Marche-en-Famenne

bulletin communal

MARCHE-EN-FAMENNE

#125

SIGNALER EN UN CLIC LES DÉPÔTS SAUVAGES p.7

LES CONSEILS CONSULTATIFS AU TRAVAIL p.10

PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE p.9

Marche en Famenne

DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

GUY MAGERMANS

Depuis 1937

DEPUIS 75 ANS À VOTRE SERVICE POUR DÉMÉNAGEMENT, GARDE-MEUBLE, SERVICE LIFT & TRANSPORTS DIVERS

084/31.17.90 info@guymagermans.be www.guymagermans.be

MALDAGUE
Maurice & Jonathan

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

CONTRÔLE DE CANALISATIONS PAR CAMÉRA

› VIDANGES ET DÉBOUCHAGES
- Fosses septiques
- Station d'épuration
- Canalisations

› TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

› TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES, REMBLAIS ET DEBLAIS AVEC BENNES DE TERRASSEMENT

› DÉNEIGEMENTS OCCASIONNELS & TAILLAGES DE HAIES

RUE VERTE, 3 - 6900 HARGIMONT - TÉL : 084 21 13 66

GSM : 0495 28 11 17 (M) - 0497 25 25 36 (J)

sprl.maldague@gmail.com

Esso

CENTRE ESSO FAMENNE

GROUPE LINCÉ – MEUNIER – VERLAINE sprl

MAZOUT | GAZ | PELLETS

- La qualité des produits Esso
- Paiements échelonnés
- Le service rapide et de qualité
- Ravitaillement automatique
- Plus de 35 années d'expérience
- Services personnalisés

Le mazout, une chaleur agréable

MARCHE
084 47 89 29

ROCHEFORT
084 21 11 36

Commander en ligne : www.groupelmv.be

Rue des Déportés 21 | 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

BC#125

sommaire

Dossier p10-11-12-13
Les Conseils consultatifs au travail

News p05-07-09-15-17-18-19

Agenda p20-22

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
punch COMMUNICATION
Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

edito

Les Conseils consultatifs au travail

Ils sont installés depuis une année et se réunissent à intervalles réguliers. On y débat de sécurité routière, de mobilité douce, de culture, de jeunesse... Ce sont là quelques-uns des thèmes abordés par les Conseils consultatifs mis en place par la Ville de Marche-en-Famenne et renouvelés lors de chaque mandature. Pour la mandature 2018-2024, la volonté a été d'en accentuer leur nombre, de leur donner des missions claires et de les ouvrir à la population, après appel à candidature, dans le cadre de la participation citoyenne.

Des représentants des différents groupes politiques du Conseil communal et du monde associatif les composent également. Aujourd'hui, des projets et des propositions concrètes sont mis sur la table. Certains doivent recevoir le feu vert du Collège communal et du Conseil communal pour se réaliser ; d'autres peuvent déjà faire leur chemin. Coup d'oeil dans notre dossier sur quelques-unes des initiatives de nos Conseils consultatifs.

Par ailleurs, dans le bulletin communal de juin, nous avons remercié, en couverture, les nombreuses professions qui ont oeuvré en première ligne durant la crise sanitaire. A cette liste non-exhaustive, nous tenons aujourd'hui à ajouter les militaires et les aides familiales pour leur implication.

Agréable lecture et bonne rentrée !

www.marche.be

Service Population

Voici un rappel de l'horaire classique d'ouverture des services Population-Etat civil-Etrangers et Urbanisme. **Attention, en fonction de l'évolution du Covid-19, il se peut que la prise de rendez-vous préalable soit toujours obligatoire. Renseignez-vous sur www.marche.be**

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h
Mardi et jeudi :
de 8h à 12h30 et **L'APRÈS-MIDI UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**
Vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 15h

Permanence du service Population le samedi de 9h à 12h.

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C013049

IMPRIM'VERT®

La Maison des Aînés de la Ville fait sa rentrée

Initiée par la Ville de Marche en 2007, la Maison des Aînés, située au deuxième étage du Château Jadot (avec ascenseur), accueille les seniors en toute convivialité pour toute une série de cours autour des nouvelles technologies, mais aussi divers ateliers et activités tant ludiques, sportives, artistiques, récréatives que culturelles.

En effet, pas moins d'une vingtaine de rencontres hebdomadaires sont proposées en collaboration avec de nombreuses associations. Il y en a pour tous les goûts, jugez plutôt !

- Nouvelles technologies, dans un local équipé de cinq ordinateurs : des cours ordinateur niveau 1 ou 2, SOS informatique, tablettes (Android ou Apple iOS), smartphones (Android ou Apple iOS), cours thématiques, photographie niveau 1 ou 2, blog, carnets de voyage, vidéo via smartphone ou encore photo via smartphone sont organisés au rythme d'une fois par semaine pour 2 € par séance de deux heures. Les cours sont organisés par modules de dix cours.
- L'atelier peinture pour débutants ou personnes initiées est ouvert les lundis de 14h30 à 17h30 ainsi que les mardis de 9h30 à 12h30. 3 € pour les trois heures.
- Le cours de gymnastique d'entretien pour les seniors en bonne forme qui souhaitent la maintenir est accessible tous les lundis, de 14h à 14h50 à la salle St-François pour 1 € par séance.
- La méthode unique de self-défense pour les +50 ans basée sur la prévention est proposée les vendredis de 10h30 à 11h30 au Centre Sportif Local. 5 €.
- Le cours de danses folkloriques sur les musiques de nos régions se tient quant à lui un jeudi sur deux de 14h à 15h. 1 €.
- Pour la natation libre, 2 espaces sont réservés aux aînés les mercredis dès 9h au Centre Sportif Local pour 2,90 € par séance.
- L'atelier tricot est ouvert les jeudis de 14h à 16h30. 1 €.
- L'atelier couture-raccommodage ouvre ses portes un jeudi sur deux de 14h à 16h30.
- Les moments temps libres, ouverts à tous...
- On joue au Scrabble les mardis de 14h à 16h30. 1 €.

Le CinéSeniors est proposé un mardi par mois à 14h au Cinépointcom pour 6 €. Les aînés choisissent, sur base de trois extraits, le film diffusé le mois suivant. Au niveau de la mobilité, la Maison des Aînés dispose d'un véhicule et permet aux seniors qui ont un souci de mobilité de participer à ces activités. Aussi, des sorties collectives, deux excursions par an, un grand barbecue de fin d'année sont organisés et permettent à tous les participants de se rencontrer. Le maître-mot de toutes ces activités est vraiment la convivialité dans une ambiance chaleureuse autour d'un petit café-biscuit.

Renseignements et inscriptions :
084/32.01.01 - aines@marche.be
mda.marche.be

4 endroits pour s'installer ou investir à

MARCHE

MARCHE - Route de Waillet

MARLOIE - rue de la Station 14

AVE - rue Espinthe

MARCHE - Chaussée de l'Ourthe 65

prologe **085 / 25.34.93**

C'est la rentrée !

C'est l'occasion de prendre l'air et de vous consacrer à vos loisirs

Profitez de notre centrale de repassage

- ✓ Parking aisé.
- ✓ Confirmation par sms* que votre linge est repassé.

* À votre demande

084.37.97.41
Rue de Bastogne 36B
6900 MARCHE

Rejoignez-nous sur facebook & Instagram
www.trusquin-titres-services.be

Faites appel à
nos aide-ménagères

- ✓ Equipe encadrée.
- ✓ Proposition de remplacement, si votre aide-ménagère habituelle est empêchée.
- ✓ Pas de frais de dossier, ni de frais techniques.

Titres Services TRUSQUIN

Patrimoine

Programme des Journées du patrimoine (12 et 13 septembre)

WAHA - DEUX LIEUX D'EXCEPTION : SON ÉGLISE ROMANE ET SON CHÂTEAU

Dans un écrin de verdure, l'église Saint-Etienne de Waha est un témoin rare de l'art roman en Belgique. **Circuits guidés :** samedi et dimanche à 13h30 (2h30, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** Eglise Saint-Etienne - rue du Maquis 5, 6900 Waha.

MARCHE - VÉGÉTAUX DE PIERRE, FLEURS ÉTERNELLES...

Au gré des ruelles, des venelles séculaires et des vénérables demeures chargées d'histoire... **Circuits guidés :** samedi et dimanche à 09h30 (2h, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** Famenne & Art Museum - rue du Commerce 17, 6900 Marche.

MARCHE - LA NATURE AU BOUT DU JARDIN, RÉSERVE DOMANIALE « AU BRÛLÉ »

Partons à la découverte de notre patrimoine nature en apercevant un écrin de biodiversité, adossé à un récent quartier de notre ville de Marche. **Circuits guidés :** samedi et dimanche à 13h30 (2h30, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** route de Waillet 62, 6900 Marche.

HARGIMONT - ENTRE CONTES ET LÉGENDES

C'est au travers de contes et légendes que vous découvrirez le village d'Hargimont et le paysage verdoyant qui l'entoure. **Circuits guidés :** samedi et dimanche à 9h30 (2h30, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** Eglise Saint-Gobert - rue d'Ambly 14, 6900 Hargimont.

CHAMPLON-FAMENNE - HISTOIRES VÉGÉTALES ENTRE CALESTIENNE ET ARDENNE

Au départ du village pittoresque de Champlon-Famenne, nous partirons à la rencontre d'un patrimoine d'un genre particulier : les arbres et les plantes. **Circuits guidés :** samedi et dimanche à 13h30 (2h, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** Eglise Saint-Pierre - rue de la forêt 42, 6900 Champlon-Famenne.

ON - DU COPALME D'AMÉRIQUE À LA RÉSERVE DES SPINETS

Le système karstique de la Wamme et de la Lomme constitue l'un des écoulements souterrains les plus longs de Wallonie. **Circuits guidés :** samedi à 9h30 et dimanche à 13h30 (2h, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** rue Antiémont 30, 6900 On.

AYE - L'ARBRE, CET ÊTRE VIVANT...

De l'église Saint-Severin à la chapelle Saint-Donat, d'un tilleul des Pays-Bas à un tilleul à petites feuilles... **Circuit guidé :** dimanche à 09h30 (2h, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** Eglise Saint-Séverin - rue Grande, 10 6900 Aye.

MARCHE - ESCAPE GAME NATURE - TRAFIC D'ŒUVRES D'ART À LA CHAPELLE SAINTE-TRINITÉ

A la sortie de la ville, une allée bordée de tilleuls du 16e siècle vous emmène à la chapelle Sainte-Trinité ou un corps a été découvert à l'intérieur de celle-ci ! **Animation :** samedi et dimanche de 10h à 20h (7 personnes/1h15, à partir de 12 ans, réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be). **Départ :** chapelle de la Sainte-Trinité 6900 Marche.

MARCHE - GÉOBALADE – LA NATURE À PIED OU À VÉLO

Balade pédestre ou cyclable en zone verte de 10,2km. **A parcourir librement** – Roadbook disponible à la Maison du Tourisme Pl. de l'Etang Marche ou sur www.geoparkfamenneardenne.be.

OFFICE RELIGIEUX / BÉNÉDICTION DES ANIMAUX À L'ÉGLISE SAINT-LAURENT DE ON

Dimanche 13 septembre en présence des Sonneurs du Cercle Royal de trompe de chasse « Les Veneurs de la Meuse de Dinant » et de l'Harmonie Communale de Marche (9h45 office ; 10h45 bénédiction). **Infos :** Office Communal du Tourisme – animation@marche.be – 084/32.69.46 – www.marche.be.

Parcours d'artistes 2020, les 12 et 13 septembre

Tous les deux ans, la Ville de Marche-en-Famenne, à travers son Conseil consultatif de la culture, propose un parcours d'artistes : un week-end de rencontres et de découvertes artistiques dans la ville et les villages. La première de cet événement remonte à 2011 et l'objectif n'a pas changé : mettre en valeur le travail et les créations des artistes locaux. Et notre commune n'en manque pas ! Elle regorge de talents multiples : peintres, graveurs, plasticiens ou sculpteurs... Si certains ont l'habitude d'exposer leurs œuvres, d'autres ne le font que plus rarement.

Après cinq éditions fructueuses, un nouveau beau moment s'annonce, **samedi 12 et dimanche 13 septembre (de 11h à 18h).** Au cours de ce week-end, ils seront une trentaine d'artistes à proposer leurs œuvres et créations. A l'heure de boucler ce numéro de septembre du bulletin communal, nous n'étions pas encore en mesure d'indiquer si une découverte des artistes dans leurs lieux de création serait envisageable. Nous vous invitons donc à consulter le site de la Ville www.marche.be.

Vous pourrez en tout cas les découvrir d'une manière inédite : grâce à des capsules vidéo, une visite virtuelle de l'univers de chaque artiste sera proposée via le site de la Ville.

Si l'accès est possible chez les artistes, sachez qu'il sera gratuit durant les deux jours, de 11h à 18h. Infos : animation@marche.be

Liste des artistes participants :
Jean Lanners, Bénédicte Noirhomme, Nicole Leduc, Monique Nizet, Dabiel Libioulle, Marie-Mathilde Dumont, Xavier Schaffers, Isabelle Sépul, Jean-Roch Focant, Anne Montjoie, Joëlle Henry, Sabine Gheerts, Nadine Debailleul, France Guimezanes, Marc Winand, Luc Templier, Chantal Borcy, Anny Dublet, Marianne Devaux, Lise Ricaille, Marie-Pierre Economides, Bernadette Monseur, Maison des Aînés, Philippe Kathy, Ann Xhrouet.

GH Cars

Négociant de véhicules d'occasion

- Achat / vente de véhicules récents d'occasion de qualité garantis
- Aide à la vente de votre véhicule
- Recherche de véhicule spécifique sur demande
- Location plaques Zz +/- 40 km autour de Marche-en-Famenne

GH Cars
Marche-en-Famenne 0494/06 45 12

SOLAIRES
CONDENSATIONS
POMPES À CHALEUR

PERIN & FILS
CHAUFFAGE / SANITAIRE

- INSTALLATIONS SANITAIRES
- CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
- ENTRETIEN, RÉPARATION

PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM : **0478/33 28 95** - **0474/94 54 72**
chauffage@perin.be | **www.perin.be**

---

sbi
des services informatiques

Votre partenaire informatique

Canon OKI PRINTING SOLUTIONS sage BOB 50

Partner & reseller VEEAM, VMWARE, Microsoft, HPE.
Ordinateurs et serveurs
Imprimantes
Fournitures

Avenue de France 126
6900 MARCHE
T. 084 32 03 03
info@sbi.be
www.sbi.be

---

opy
OSTÉOPATHIE
KINÉSITHÉRAPIE

Ophélie DECOUVREUR
+32(0)494 79 23 47
ophdecouvreur@hotmail.be

Pierre-Yves TOUSSAINT
+32(0)479 34 25 70
p-y-toussaint@hotmail.fr

Rue de Bastogne, 94/13 (Rés. Bastogne)
6900 HOLLOGNE

Guy Herion
MAZOUT - PNEUS - PELLETS
Rue St Isidore, 1b - 6900 - MARLOIE
084/31 16 96

Payez votre facture en plusieurs fois*

Exemple: pour 1020€ de mazout de chauffage, vous paierez ainsi **12 mensualités** de **85€ TTC** (soit 1020€=+/- 2100L**)

12 x

Valable également sur le pellet, les jantes, les pneus*

Prêt à tempérament de 1020€ au **TAEG (Taux Annuel Effectif Global) promotionnel de 0%**, taux débiteur annuel **fixe** de 0%.

Sous réserve d'acceptation de votre demande de crédit par Alpha Credit s.a., prêteur, Boulevard Saint-Lazare 4- 10/3, 1210 Bruxelles, TVA BE 0445.781.316, RPM Bruxelles. Cetelem est une dénomination commerciale d'Alpha Credit s.a. Annonceur : Herion Guy s.a., agent à titre accessoire, Rue Saint Isidore 1b 6900 MARLOIE, TVA BE 0892.614.487 RPM Marche-en-Famenne

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT.

084/31.16.96 - www.herion.be

***Infos et conditions en magasin ou au 084/31 16 96**
****Tarifs en vigueur au 06/08/2020**

Environnement

FixMyStreet : signaler en un clic les dépôts sauvages

Dépôt clandestin, bulle à verre remplie, poubelle publique endommagée, il n'est pas toujours évident pour le citoyen de savoir vers qui se tourner pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public. C'est pourquoi la Ville de Marche-en-Famenne a décidé d'utiliser FixMyStreet Wallonie, depuis cet été. FixMyStreet Wallonie est une application gratuite développée par l'Asbl Be WaPP (Pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Un site internet permet également aux personnes qui ne disposent pas de smartphone de signaler les problèmes qu'elles rencontrent. L'application et l'accès au site sont gratuits tant pour la commune que pour les citoyens.

FixMyStreet Wallonie permet d'impliquer les Wallons de manière active dans le signalement de différents types de problèmes rencontrés dans l'espace public. La Ville de Marche a choisi de se concentrer sur les problèmes de propreté publique.

L'application permet de centraliser les signalements en un seul endroit. La gestion est assurée par le service Travaux de notre Ville. L'outil géo-localise automatiquement le problème rencontré dans l'espace public et, en fonction de la nature du signalement, le service chargé de son traitement en est averti. Une fois la demande acceptée, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu.

Comment FixMyStreet Wallonie fonctionne-t-elle ?

→ Téléchargez et installez l'application sur votre smartphone ou tablette ;

→ Créez un compte ;

→ Déclarez un problème via l'app. Pour ce faire, activez la géolocalisation sur votre appareil, prenez une photo et donnez quelques brèves informations sur le problème rencontré. Pour les personnes qui ne disposent pas d'un smartphone, rendez-vous sur le site www.fixmystreetwallonie.be ;

→ Appuyez sur « Envoyer » ;

→ Déclaration envoyée ! Le gestionnaire communal va la traiter ;

→ Suivez l'évolution de votre déclaration via l'application ou le site internet. Vous recevez une notification quand le problème est résolu.

L'application FixMyStreet Wallonie est téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store.

Ici commence la mer : ne jetez rien !

Peut-être l'avez-vous remarqué ? Cinq plaques émaillées ont été posées à proximité d'avaloirs, dans la commune de Marche-en-Famenne : « Ici commence la mer. Ne jetez rien ! » est une campagne de la SPGE et des Contrats de rivière de Wallonie en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) et les communes partenaires des Contrats de rivière, dont la nôtre. **Objectif** : améliorer la qualité de l'eau de nos rivières. Certains ont en effet tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les éviers, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans...

Les eaux usées domestiques restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer. La Wallonie et ses partenaires investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épurations performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives. Il est donc important que le citoyen aussi agisse : utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau et gestion des déchets. Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastique ». Une seule solution : ne jetez rien ! Près de 1100 plaques circulaires en lave émaillée sont donc placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs (qu'ils soient ou non reliés à une station d'épuration), dont cinq à Marche-en-Famenne : rue de la Cardamine, rue Notre-Dame de Grâces, place aux Foires, rue des Savoyards et rue de la Station (Marloie).

Infos : http://www.cr-ourthe.be/

ENVIE DE MIEUX PROFITER DE VOTRE TEMPS LIBRE ?
Faites confiance à notre entreprise **Titres-Services !**

Tél. 084 32 70 67
Avenue de France, 6 — 6900 Marche-en-Famenne
titres-services@marche.be

Marche en Famenne

0475 545 535
vidangewarzee@gmail.com
083/61 15 68
061/27 16 66
063/37 16 00
084/32 13 11
086/21 03 33
VIDANGE – DÉBOUCHAGE
WARZEE
Fax : 083/61 15 91
TVA : BE 0688.140.269

Chaussée d'Andenne, 11 - 5363 EMPTINNE

Centre OPTIQUE
MATÉRIEL d'aide et de soins
Aides à la MOBILITÉ

Avantages supplémentaires pour les membres*

- 20% sur les montures
- 10% sur les lentilles de contact
- 2ème paire gratuite (ou 10% sur les verres)
- 10% sur la bandagisterie
- 10% sur l'orthopédie
- 50% sur le matériel de location

www.qualias.be

*Voir conditions en magasins

QUALIAS
Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition
Partenaire Mutualité chrétienne

MARCHE-EN FAMENNE
Av.du Monument 8
Tél. 084 480 298

Mobilité

Prime à l'achat d'un vélo électrique

La Ville de Marche-en-Famenne a décidé d'accorder, sur proposition du Collège communal et après approbation du Conseil communal du 15 juin, une prime à l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les habitants de la commune. Depuis de nombreuses années, la Ville a concrétisé une série de projets pour développer la pratique du vélo au quotidien sur le territoire communal avec la création de pistes cyclables, l'installation de boxs sécurisés à la gare de Marloie et d'abris, etc. Ces différentes réalisations ont notamment été menées dans le cadre du Plan Wallonie cyclable. Et ce n'est pas fini : l'aménagement d'autres liaisons est prévu.

La crise sanitaire a par ailleurs eu un effet bénéfique sur la manière de se déplacer d'une partie des citoyens. Le vélo séduit de plus en plus de personnes pour des déplacements travail/domicile, mais pas uniquement. Dans notre commune, le relief reste parfois un frein aux changements de comportement, sauf si l'on opte pour un vélo à assistance électrique. En outre, même si les prix sont moins élevés aujourd'hui, l'achat reste coûteux.

L'instauration de cette prime est donc un incitant au changement de comportement des citoyens en faveur d'un mode de déplacement doux. Pour déterminer le montant de la prime, il a été décidé de tenir compte du revenu des ménages et de limiter le nombre de primes à deux par ménage avec un délai de 5 ans entre deux primes. La prime sera accordée pour tout achat réalisé depuis le 1er janvier 2020.

Vous retrouverez l'ensemble des conditions d'octroi de la prime sur le site de la Ville www.marche.be et le formulaire à compléter sur notre guichet électronique eguichet.marche.be.

Catégorie de revenus et montant de la prime :
La prime correspond à 30% du montant de la facture avec un plafond calculé en fonction des revenus bruts imposables indiqués au(x) dernier(s) avertissement(s) extrait de rôle.

ISOLÉ :
- Revenus inférieurs ou égaux à 30.000 euros/an : prime plafonnée à 300 euros ;
- Revenus entre 30.001 euros et 45.000 euros /an : prime plafonnée à 200 euros ;
- Revenus entre 45.001 euros et 60.000 euros /an : prime plafonnée à 100 euros.

MÉNAGE :
- Revenus inférieurs ou égaux à 45.000 euros/an : prime plafonnée à 300 euros ;
- Revenus entre 45.001 euros et 60.000 euros /an : prime plafonnée à 200 euros ;
- Revenus entre 60.001 euros et 80.000 euros /an : prime plafonnée à 100 euros.

Il n'y a pas d'intervention financière au-delà de 80.000 euros par an.

RESPECT DES CONDITIONS TECHNIQUES :
- La puissance du moteur doit être inférieure ou égale à 250 watts ;
- L'assistance doit s'arrêter automatiquement lorsque la vitesse dépasse 25 km/h.

Bien-être

Six Ateliers Plus Douce La Vie

Envie de partager un moment original avec votre enfant, votre conjoint, votre parent en perte d'autonomie ou en situation de handicap ? Ce qui suit va vous intéresser ! « Plus Douce La Vie » propose un cycle de 6 ateliers bien-être et créatifs **à vivre à deux.**

Ces ateliers gratuits seront encadrés par des animateurs confirmés (professeur de Yoga, musicien, danseur, artiste plasticien, animateur de la Ludothèque).Les binômes (l'aidé et son aidant proche) pourront vivre une parenthèse créative et colorée, un moment de détente et de ressourcement. Cela permettra de renforcer plus encore le lien profond qui les unit. Aucun prérequis n'est nécessaire. Chaque atelier sera ponctué par un goûter.

Voici les dates des différents ateliers :
- Atelier musique (instruments) : mercredi 16 sept. de 14h à 16h
- Atelier danse : mercredi 23 sept. de 14h à 16h
- Atelier jeux : mercredi 21 oct. de 14h à 16h
- Atelier Yoga : mercredi 4 nov. de 14h à 16h
- Atelier créatif : mercredi 25 nov. de 14h à 16h
- Atelier musique (chant) : mercredi 9 déc. de 14h à 16h

Où ? Ludothèque Provinciale de Marche-en-Famenne. Chaussée de l'Ourthe, 74. Accès PMR. Renseignements* et inscriptions par mail à l'adresse suivante : pcs@marche.be ou par téléphone au 084/32.70.79

Plus Douce la Vie est une initiative du Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Marche-en-Famenne. Vous êtes une association, un service de première ligne et vous souhaitez proposer cette activité à vos bénéficiaires et à leurs proches ? N'attendez plus et contactez-nous* !

LES CONSEILS CONSULTATIFS AU TRAVAIL

Depuis le début de la nouvelle mandature, la participation citoyenne au sein de la commune de Marche-en-Famenne s'exerce notamment au travers des Conseils consultatifs. Ils sont renouvelés tous les six ans et traitent de thématiques aussi différentes que la culture, la personne handicapée, les aînés, les cimetières ou encore la sécurité routière.
De quoi s'occupent-ils plus précisément ? Coup d'œil sur trois d'entre eux.

Par « Conseils consultatifs », il convient d'entendre *« toute assemblée de personnes, quel que soit leur âge, chargée par le Conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées »*. Lorsque le Conseil communal a institué des Conseils consultatifs, il en a fixé la composition en fonction de leurs missions et a déterminé les cas dans lesquels la consultation de ceux-ci est obligatoire. Ces organes sont notamment composés de représentants politiques, de citoyens et d'associations, et se réunissent plusieurs fois par an.

La Ville de Marche-en-Famenne a souhaité, pour cette nouvelle mandature, qu'il y ait davantage de Conseils et, surtout, que les citoyens y soient davantage intégrés, après tirage au sort. Au total, il y en a onze.

Ce n'est pas le seul moyen choisi par la Ville pour s'engager dans la participation citoyenne. On citera entre autres l'enveloppe participative, qui en est à sa deuxième saison. A cause de la crise sanitaire, elle est véritablement lancée à partir ce mois de septembre (voir notre article dans ce même bulletin communal).

Voici donc un coup d'œil sur le fonctionnement et les projets en cours dans trois Conseils consultatifs.

La sécurité routière

Plusieurs priorités ont été établies par le Conseil consultatif de la Sécurité routière (CCSR), sur base des discussions intervenues lors de réunions et des rencontres préparatoires entre la Ville et la Zone de Police Famenne-Ardenne. En effet, le travail d'un tel Conseil ne peut s'envisager sans une concertation avec la police locale. La sécurité routière est aussi envisagée au sens large, avec des aménagements pour des infrastructures, des campagnes de sensibilisation, des collaborations avec des associations spécialisées dans certaines thématiques…

Ces différentes priorités ne pourront évidemment se réaliser en quelques mois car certaines d'entre elles nécessitent des moyens budgétaires parfois importants, qui impactent plusieurs services au sein de la Ville ou dépendent d'autres niveaux de pouvoir. On ne peut, par exemple, financer l'aménagement de trottoirs pour sécuriser un tronçon de voirie de la même manière que l'on organise une campagne de sensibilisation auprès des parents pour qu'ils attachent leurs enfants correctement à l'arrière de leur voiture ou encore que l'on acquiert des radars préventifs.

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS :

- La Ville a déjà beaucoup investi dans les trottoirs notamment, mais l'ambition affirmée est ici de viser des réalisations qui ciblent la création de trottoirs et d'aménagements qui sont davantage en lien avec la sécurité routière. Ces travaux seront effectués sur base des avis remis par la Zone de Police Famenne-Ardenne et par le CCSR.

- On a parfois tendance à l'oublier : la sécurité passe par des voiries entretenues et en bon état. Des crédits importants sont prévus par la Ville pour l'entretien des voiries communales : 1 million d'euros en 2020. Un autre entretien, cofinancé par la Wallonie et la Ville, sera exécuté à partir de 2021. Ces travaux peuvent prévoir, selon les situations, la création de cheminements doux ou de dispositifs ralentisseurs.

- La Zone de Police a proposé une présentation/analyse des accidents impliquant les piétons sur le territoire de la commune.

- En ce qui concerne les écoles, l'aménagement d'un dépose-minute est prévu pour 2020-2021 à l'école de Hollogne. Le projet a été présenté lors d'une réunion du CCSR.

  D'autres réflexions et propositions doivent être menées concernant les écoles, notamment sur la délimitation des zones 30. De manière plus générale, une réflexion sur celles-ci va être proposée aux membres du CCSR. Une demande de création de rues scolaires avec parking de délestage à proximité des écoles secondaires du centre-ville a été transmise à la Ville par les associations de parents. Elle est actuellement en cours d'analyse et doit faire l'objet de discussions avec le pouvoir organisateur – les discussions ont été interrompues à cause du Covid-19 - et le bureau chargé de la réalisation du Plan Communal de Mobilité.

- La vitesse, on le sait, est source d'insécurité. Suite à diverses plaintes relatives à ce sujet, la Ville a demandé que l'appareil d'analyse de vitesse soit déployé sur le terrain, là où cela pose problème. Les résultats seront transmis aux demandeurs et aux membres du CCSR, afin d'objectiver la vitesse et de proposer des aménagements éventuels.

- Parmi les dispositifs pour faire diminuer la vitesse, il y a les ralentisseurs. Une réflexion doit être menée au sein du Conseil consultatif pour évaluer le système le plus adapté, sachant par exemple que les coussins berlinois posent de nombreux désagréments (bruit...). Il en existe cependant d'autres, des dispositifs : la rue du Stade à Aye est un exemple très efficace de système de chicane et le stationnement alterné en chaussée également.

- Le réseau de voiries communales, s'il comprend quelque 300 kilomètres, n'est évidemment pas le seul à traverser notre commune. C'est pourquoi, lorsque des aménagements (vitesse ou passage pour piétons) sont suggérés sur des routes régionales, le Conseil consultatif sollicitera la Ville pour qu'elle sensibilise le Service public de Wallonie, à ce sujet.

- Enfin, la volonté est de préciser davantage les limites d'agglomération et de prendre des règlements complémentaires de roulage pour placer des panneaux de limitation de la vitesse à certains endroits où il en manque encore.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION :

- Un budget a été dégagé par la Ville pour acquérir des radars préventifs et un analyseur de trafic. En complément, des panneaux de sensibilisation visant à inciter les automobilistes à adapter leur vitesse à l'entrée des villages, aux abords des écoles et aux endroits à la vitesse trop élevée (en fonction des analyses) pourraient être créés. Une communication ultérieure précisera la manière dont nous utiliserons ces radars préventifs.
- Des actions de sensibilisation pourraient être organisées envers les parents pour les sensibiliser à la nécessité de bien attacher les enfants, en collaboration avec l'ASBL Partageons nos routes, l'ASBL SOS Week-end, le Forum pour la Mobilité et la Police. Des actions pourraient également être organisées concernant l'utilisation du GSM au volant et le stationnement sauvage aux abords des écoles, notamment en relançant l'idée des cartons rouges placés par les enfants des écoles sur les parebrises des véhicules mal stationnés.

RÉPRESSION :

- Deux radars répressifs sont installés en 2020 par la Wallonie, dans les traversées de Marloie et de On.
- La mise en place des caméras ANPR est terminée sur le territoire de la commune et elles devaient être mises en service au moment de boucler cette édition du bulletin communal. Ces caméras font suite à une décision de la Ville pour améliorer la sécurité.

Qu'est-ce qu'une caméra ANPR (Automatic Number Plate Recognition) ? Cet outil reconnaît automatiquement la plaque minéralogique d'un véhicule. La première utilité de ce système innovant est une aide dans le cadre d'une enquête ou d'une recherche, avec l'identification de la plaque d'immatriculation. Il y a dix caméras au total – aux entrées de la ville -, sur six sites différents, et elles sont couplées chaque fois à une caméra de contexte qui pourra cibler d'autres éléments comme le conducteur d'un véhicule par exemple.

Ces caméras sont entièrement financées par la Ville. C'est une première en Luxembourg qui a pu se réaliser parce que la Ville a décidé de se rattacher à un accord-cadre du Fédéral.

Une étude très poussée a été faite avec un expert. Tous les endroits ont été choisis en accord avec la zone de police Famenne-Ardenne, qui est la première zone de la province de Luxembourg à bénéficier de ce type d'équipement à la pointe. Tout un circuit a été défini pour avoir un quadrillage intelligent et structuré avec une localisation stratégique des caméras.

L'accord-cadre avec le Fédéral prévoit que les caméras sont reliées à la banque de données du Fédéral et les signalements directement exploitables depuis le commissariat de police, rue des Trois Bosses.

La mobilité douce et les sentiers

C'est un défi quotidien : comment intégrer la mobilité douce (piéton, vélo classique et à assistance électrique…) pour les personnes valides et moins valides dans notre commune, tant pour un usage qui permet à tout un chacun d'aller travailler, faire ses courses, etc., mais aussi se promener et profiter des espaces naturels. C'est le défi de ce Conseil consultatif.

Comment aussi valoriser les différents maillages qui existent déjà : RAVeL, pistes cyclables, circuits balisés de l'Office communal du tourisme, points nœuds du Pays de Famenne… Le Conseil consultatif de la mobilité douce et des sentiers a décidé de mettre ses problématiques sur la table de ses réunions. Plusieurs réflexions ont été entamées et l'une d'elles vise à développer la culture de la marche au sens large, en aidant à mettre en place un réseau de chemins et en menant des actions de sensibilisation.

Ainsi, une mission a été demandée, après approbation par le Collège communal, à l'ASBL Tous à pied. L'association réalise un inventaire de droit (atlas des chemins et superpositions de différentes couches existantes) et un inventaire de fait (sur base de cartes, de grilles ou de photos). Cela concerne les voiries, à l'exception des voiries automobiles, et un inventaire de terrain qui permet de répertorier le type de revêtement, la largeur de la voirie, les possibilités d'accès et toute autre particularité ponctuelle. Elle répertorie ensuite des pôles pouvant être rejoints à pied et les hiérarchise pour déterminer les meilleurs itinéraires entre ceux-ci.

La transition écologique

En octobre 2019, a eu lieu la première réunion du Conseil consultatif de la Transition écologique (CCTE). Autour de la table, plus de 25 membres de divers horizons. En effet, un des atouts du CCTE est, comme nous l'avons déjà expliqué, d'être constitué d'un panel de personnes représentant non seulement la classe politique, l'administration et les citoyens mais également les associations locales actives dans le domaine de l'environnement et le monde scolaire (élèves et professeurs).

Lors de la première réunion, il a été décidé de se rencontrer tous les deux mois. Ainsi, le CCTE a déjà pu se rassembler trois fois pour échanger, débattre et se tenir réciproquement informés des projets et actions, en lien avec la transition écologique, menées par les différents acteurs en présence. L'environnement semble devenu, et c'est tant mieux, l'affaire de tous !

La volonté de s'investir et de faire avancer les objectifs environnementaux est palpable chez ses membres, ce qui pousse également le service Environnement de la Ville vers l'avant. Certains s'impliquent en tant que bénévoles lors d'événements organisés par le service Environnement, comme par exemple lors des ateliers Zéro Déchet. D'autres encore s'engagent sur des dossiers bien précis qui leur tiennent à cœur : c'est le cas de Benoit Duckerts, qui participe activement à l'instauration des gobelets réutilisables dans l'évènementiel marchois.

Benoit nous explique comme il perçoit le rôle de cet organe : *« Le CCTE laisse une réelle place aux citoyens désireux de s'investir. Pour ma part, j'ai fait des recherches sur la problématique de la production de déchets lors des événements marchois. J'étais en fait étonné que certains événements ne privilégient pas encore les contenants réutilisables, qu'ils soient en verre ou en plastique. Le Carnaval de Marche en gobelets réutilisables est, je l'espère, une première petite étape sur la route de la diminution de la production de déchets au sein de notre commune. »*

Et quel plaisir de ne pas retrouver nos rues maculées de gobelets en plastique à usage unique après les festivités carnavalesques.

Outre les gobelets réutilisables, les sujets de discussion ne manquent pas : mobilité, zéro déchet, réduction de l'utilisation du plastique, recensement et sauvegarde de la biodiversité, redynamisation et gestion provisoire du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du Plan MAYA, journées de l'eau, etc.

Malheureusement, COVID-19 faisant, les rencontres sont actuellement suspendues. Le Conseil retrouver ses membres bientôt et recommencer à rêver et avancer ensemble vers une société plus respectueuse de son environnement.

Jean-Luc HENRY
Agent immobilier agréé
Géomètre & expert immobilier

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance... ...tout naturellement Expérience, négociations et contacts... ...depuis plus de 30 ans

Agence immobilière – Vente & Achats –
Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultance immobilières

14, rue Dupont
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
0495/54 31 49

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous •

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.

Une chaleur d'avance !

Esso Mobil 1

Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL ESSO DANS VOTRE REGION

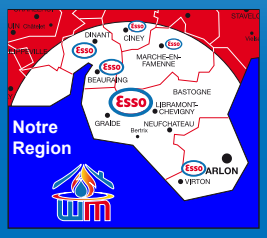

Marche en Famenne
084/31.13.57
Ciney: 083/68.71.26
Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Collignon s.a.
pierre

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES
Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06
GSM: 0475/41.69.27
Mail: info@pierrecollignon.be

Gros-œuvre
Clef sur porte
Chapes
Pose tarmac
Terrassement
Drainage
Canalisations

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Des pains de goût, pour chaque occasion et pour tous les jours de la semaine.

Delhaye
BOULANGER & PATISSIER

MERCI
à tout le personnel soignant et à tous les acteurs de la gestion de crise du COVID19 !

Zoning du Wex • Marche-en-Famenne • ☎ 084/31.15.01

MOUZON
Jean Marie

• Panneaux solaires thermiques & photovoltaïques
• Pompes à chaleur
• Poêles - Chaudières DDG
• Chauffage & Sanitaire

084/32 15 35
Rue des Ombelles, 13
MARCHE-EN-FAMENNE

info@mouzonenergie.be • www.mouzonenergie.be

Participation citoyenne

J'ai une idée, vous Marchez ? Enveloppe participative Saison 2

Vous avez une idée pour dynamiser votre rue, quartier ou village? Vous êtes un collectif citoyen ayant son siège sur le territoire de la commune ? La Ville de Marche-en-Famenne propose à nouveau de le faire en 2020 avec l'enveloppe participative : 100.000 euros sont consacrés à des projets citoyens (avec un plafond de 25.000 euros par projet).

Suite à la crise sanitaire, nous avons été contraints de reporter le lancement de la deuxième saison de l'Enveloppe participative, qui devait démarrer ce 1er avril 2020.

Voici le nouveau calendrier :

- **Jusqu'au 1er décembre 2020 :** dépôt de votre avant-projet sur la plateforme jeparticipe.marche.be, après avoir complété l'appel à candidature et première analyse des avant-projets.
- **Du 4 janvier au 4 avril 2021 :** finalisation des avant-projets avec les porteurs.
- **Du 19 au 30 avril :** analyse finale des dossiers par l'ensemble du Comité de validation technique.
- **Du 3 au 31 mai :** vote des citoyens sur la plateforme jeparticipe.marche.be.

Oui mais, l'enveloppe participative, c'est quoi exactement ?

La volonté est de viser le développement communautaire en dynamisant les liens sociaux par la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans **des petits projets d'investissement** visant l'amélioration de leur cadre de vie, la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.

N'hésitez pas à vous lancer et consultez le site de la Ville ou notre plateforme jeparticipe.marche.be pour connaître tous les détails.

Une info, une question ? Envoyez un mail à projetcitoyen@marche.be

Environnement

Les chenilles processionnaires

Jusqu'en 2018, la chenille processionnaire du chêne (Thaumetopoea processionea) n'avait pas été observée en Wallonie. Mais l'an dernier, les premiers foyers ont été détectés dans les régions d'Arlon et d'Eupen. 2019 semble marquer une extension du problème. Et en 2020, de nouveaux cas ont été détectés de manière localisée dans les régions de Rochefort, Arlon et Virton, ainsi que dans la région de Dalhem (Visé).

Les cas restent localisés en parcs et jardins ou dans des zones ouvertes telles que des campings. Les cas en forêt restent rares. Les risques de confusion avec les hyponomeutes sont également fréquents.

Particulièrement urticante, la processionnaire peut être à l'origine de problèmes de santé graves tels que des allergies, des problèmes d'asthmes ou des chocs anaphylactiques. Il est donc important d'agir afin de limiter autant que possible l'impact et l'expansion de l'insecte. **Nous recommandons d'être vigilants à la présence de cette chenille et d'éventuels foyers lors de vos balades.**

Que faire si vous constatez la présence de ces chenilles ? L'élimination mécanique des nids est la solution la plus efficace.

En Wallonie, en cas de découverte d'un nid, il faut en informer le référent chenille processionnaire de votre administration communale. Celui-ci peut conseiller les propriétaires de terrain sur lesquels se trouvent les nids et les aider à prendre les mesures nécessaires. N'essayez en aucun cas de l'éliminer vous-même !

Pour toute information complémentaire, consultez le page web http://chenille-processionnaire.wallonie.be

Sécurité

Be-Alert : alerté en situation d'urgence

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? En cas de situation d'urgence dans notre commune, nous aimerions vous en avertir. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose d'un système qui vous informe directement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone : Be-Alert.

DU 01.09.2020 AU 31.10.2020

OFFRE DE LANCEMENT SUR NOS **APPARTEMENTS NEUFS** À MARCHE-EN-FAMENNE*

PROFITEZ-EN LORS DE NOS JOURNÉES DÉCOUVERTES, LES DIMANCHES **6 & 20.09, 4 & 18.10** DE 14 H À 17 H

SYNERGY ARCHITECTURE STUDIO – LUC DEPOTTER - IMAGES NON-CONTRACTUELLES

DÉJÀ UN APPARTEMENT 1 CH.

àpd

167 000 €

HORS FRAIS ET TAXES, HORS UNITÉ(S) SECONDAIRE(S)

À VENDRE: APPARTEMENTS 1-2-3 CH. & PENTHOUSES

BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE : Rue de Bastogne, 2

Lundi & Mercredi de 14 h à 17 h 30 | Jeudi de 14 h à 17 h

OU SUR RENDEZ-VOUS

THOMAS & PIRON BATIMENT

INFOS: **081 32 50 20** | appartements@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.eu

*Offre soumise à conditions, valable pour toute vente signée entre le 01.09 et le 31.10.2020 inclus, à découvrir sur place. Infos sur demande.

be alert

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au bourgmestre, gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Des informations officielles, correctes, directement de la source.

Le message BE-Alert peut être transmis via un sms, un message oral via une ligne de téléphone fixe ou un email. Pour recevoir un message, il est recommandé de s'inscrire pour transmettre vos différentes coordonnées actualisées. Rendez-vous sur le site www.be-alert.be. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous pouvez ainsi être informé en cas de situation d'urgence à votre domicile, au travail ou dans votre famille.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur www.be-alert.be !

Promenade

(Re)découvrez le site du Monument

Depuis 4 ans, le service Renforts de l'ASBL Andage s'investit sur le site du Monument en cogestion avec la Ville de Marche-en-Famenne. L'objectif est de garder le site propre et attrayant mais aussi d'y développer des projets en lien avec la nature, la biodiversité, les cinq sens... Sentier pieds-nus, parterres d'aromates, nichoirs, hôtels à insectes, tables pique-nique sont quelques exemples des réalisations que vous pouvez y découvrir.

Durant cet été, une collaboration a également été mise sur pied avec les Compagnons Bâtisseurs. Au programme : plantations, mise en place d'une boite à livres, de bancs de détente... La chapelle de la Sainte-Trinité, récemment rénovée, a aussi été rouverte début juillet. Elle abrite les vitraux réalisés par le peintre Willoos. Balade, cueillette, découverte, tout est donc réuni pour passer un bon moment.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce magnifique site !

Numérique

Utilisez eguichet.marche.be

Durant la crise sanitaire, la Ville a lancé une nouvelle version de son guichet numérique eguichet.marche.be.

Cet outil est un excellent moyen pour commander une série de documents en ligne, compléter des formulaires liés à des primes... Le guichet vous évite donc de devoir vous rendre à l'Hôtel de Ville.

En matière de Population et Etat civil, vous avez la possibilité de commander :

- Composition de ménage
- Certificat de Résidence ou de Domicile
- Certificat de Résidence ou de Domicile avec historique
- Certificat de vie (envoi du certificat type uniquement). /!\ Si vous devez faire compléter un certificat de vie spécifique, vous devez prendre rendez-vous avec le service population.
- Cohabitation Légale
- Certificat de nationalité
- Acte de naissance
- Acte de divorce
- Acte de décès
- Acte de mariage

Santé

Don d'organes

De nouvelles possibilités pour s'enregistrer comme « donneur d'organe post mortem » sont entrées an vigueur le 1er juillet 2020.

Trois possibilités :
Toute personne inscrite au registre de la population ou depuis plus de six mois au registre des étrangers, et capable de manifester sa volonté, peut enregistrer une déclaration d'opposition ou de consentement exprès au prélèvement d'organes après le décès :

- soit auprès de l'administration communale de son domicile ;
- soit auprès d'un médecin généraliste agréé avec qui elle entretient une relation thérapeutique ;
- soit via un « auto-enregistrement » au moyen de la carte d'identité électronique.

Quatre décisions relatives au don de matériel corporel humain :
Les dons de matériel humain corporel peuvent faire l'objet de quatre décisions :

1. un don d'organes pour la transplantation
2. un don de matériel corporel humain pour la transplantation
3. un don de matériel corporel humain pour la fabrication de médicaments
4. un don de matériel corporel humain pour la recherche

Infos : https://www.health.belgium.be/fr/e-services/consentement-ou-refus-au-don-dorganes

Art

Une religieuse de retour dans le centre-ville

Cette sculpture en bronze posée rue Dupont, à l'entrée du piétonnier, marque l'aboutissement des travaux du quartier de la rue des Religieuses, dans le cadre de la Rénovation urbaine. La religieuse rappelle la présence des Dames blanches, les soeurs de la charité Notre-Dame. Elles étaient jadis installées au début de la rue Dupont – qui était initialement la rue des Religieuses. Deux angelots, posés à ses pieds, complètent l'oeuvre de l'artiste Vinciane Renard (à qui l'on doit les vieux métiers sur le Boulevard urbain), ici sur la photo, en compagnie du bourgmestre, André Bouchat.

La sculpture, qui ne possède pas de corps, mais deux pans de robe, est d'inspiration chryséléphantine. Cette technique renforce ici le contraste entre la robe (bronze patiné) et le reste : le visage, les mains de la religieuse et les angelots au pied de la robe (bronze peint) rappellent ainsi l'ivoire.

Vous remarquerez la petite audace avec la cornette que porte la religieuse, qui nous ramène à l'époque de Soeur Clotilde dans le Gendarme de St-Tropez.

Les pans de robe descendent eux le long des marches des escaliers, comme pour montrer l'enracinement de cette statue dans la ville de Marche-en-Famenne.

Environnement

Des gourdes pour les clubs sportifs

A l'initiative des échevinats de l'Environnement, des Sports et de la Santé de la Ville, près de 1.000 gourdes en métal ont été distribuées cet été dans certains clubs sportifs afin d'éviter l'utilisation (parfois massive) de bouteilles en plastiques lors des matchs et entraînements.

Les disciplines où l'on consomme le plus de bouteilles ont été ciblées : football, basket, rugby, volley, badminton et hockey.

Les gourdes ont été offertes pour les affiliés âgés entre 6 et 18 ans.

L'utilisation de gourdes pendant les matchs et entraînements permet :

- de réduire les achats de plastiques ;
- de limiter la réutilisation de bouteilles en plastiques non prévues à cet effet (ce qui a long terme peut devenir nocif) ;
- de limiter les cadavres de bouteilles qui polluent après les matchs et entraînements ;
- au personnel de nettoyage de gagner du temps ;
- d'éviter le gaspillage d'eau qu'on abandonne dans les bouteilles ;
- de sensibiliser les jeunes et le public.

Culture

La rentrée du Conservatoire et de l'Académie

Vous avez envie de vous lancer dans une activité artistique ?

Disciplines enseignées par le Conservatoire de musique :

- Domaine de la Musique : initiation musicale – formation musicale – chant d'ensemble – écriture musicale – histoire de la musique – musique de chambre ;
- Disciplines instrumentales et vocales : alto – chant – clarinette – flûte – guitare – orgue – percussions – piano – saxophone – trombone – trompette – violon – violoncelle ;
- Domaine de la Danse : danse classique ;
- Domaine des Arts de la Parole et du Théâtre : ateliers d'applications créatives – déclamation – diction.

Infos : 084/32.69.96 - conservatoire@marche.be
conservatoire.ciney.be

Disciplines enseignées par l'Académie des Beaux-Arts :

Enfants et adolescents :

- Cours de formation pluridisciplinaire pour enfants et adolescents : dessin, peinture, volume.

A partir de 18 ans :

- Dessin d'après modèle vivant : Professeur : Dominique Baudon ;
- Gravure : Professeur : Véronique Pierlot ;
- Peinture : Professeur : Manuel Alves Pereira; lundi de 13h40 à 20h20 ; Professeur : Nathalie Pirotte ;
- Céramique : Professeur : Hugo Meert ;
- Histoire de l'art et analyse esthétique : Professeur : Marie-Claire Toussaint.

Infos : 084 32 69 40 - beaux.arts@marche.be
http://www.beauxarts-arlon.net

Des métiers qui engagent !

OFFRE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES
POUR TOUS DEMANDEURS D'EMPLOI

- **ECOBATISSEUR** (construction écologique du bâtiment)
- **CHAUFFEUR-LIVREUR** (-DE 3,5 T)
- **OUVRIER ENVIRONNEMENTALISTE** (Gestion de la biodiversité)

VENEZ RENCONTRER
LES PROFESSIONNELS
ET DISCUTEZ AVEC EUX !!

LeTrusquin
FORMATION PAR LE TRAVAIL

Rue de Bastogne, 36D
6900 Marche-en-Famenne
+32 (0)84 32 36 07
contact@trusquin.be
www.trusquin.be

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS

Solibois
ETIENNE LOBET

Châssis
Châssis passifs
Portes coupe-feu
Portes intérieures
Escaliers - planchers
Protections solaires - stores

084 34 46 33
0475 47 90 21

Toute la MENUISERIE du Batiment
ALU - PVC - ACIER - BOIS

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al'Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

DESERT assurances

FSMA n°14591a

- Toutes assurances
- Epargne Pension - PLCI

CONTACTEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT!
Tél : 084 31 21 97

Avenue du Monument, 10 | 6900 Marche-en-Famenne
www.desert-assurances.be | info@desert-assurances.be

Cet agenda est proposé avec toutes les incertitudes et évolutions liées à la crise sanitaire. Nous vous invitons donc à vous renseigner pour voir si l'événement qui vous intéresse est maintenu, suspendu ou annulé.

09 septembre

06/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marche ADEPS
Marches de 5, 10, 15 et 20 km. 5 km adapté aux personnes à mobilité réduite et aux landaus. 08:00-18:00.
Lieu : Camp militaire Roi Albert - chaussée de Liège, 65
Info : Rober Patrick - T : +32(0)473 79 17 05
patrick.rober@mil.be

07/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public
08:00-13:00.
Lieu : Place aux Foires

11/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché gourmand
15.00-20.00
Lieu : Place Albert

12/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
!!!SUSPENDU!!! Repair café
De 14h à 18h – Ecole St Martin
Info : GERARD Jean - T : +32(0)476 40 45 87
jeangerard11@gmail.com

DU 12 AU 13/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
C'est bon, c'est wallon
16/05 : 11:00-19:00 - 17/05 : 10:00-18:00.
Info et lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.)
Rue des Deux Provinces, 1 - T : +32(0)84 34 08 00
info@wex.be - http://www.wex.be

DU 12 AU 13/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Journées du Patrimoine - Patrimoine & Nature : Parcours d'artistes
11:00-18:00.
Info : Office Communal du Tourisme de Marche-en-Famenne
T : +32(0)84 32 69 46 - animation@marche.be
http://www.marche.be

DU 12 AU 13/09 → WAHA
Les journées du patrimoine - Patrimoine & Nature : Deux lieux d'exception - son église romane et son château
Visite guidée à 13:30. Durée : 2h. Réservation obligatoire.
Lieu : Eglise Saint-Etienne - rue du Maquis, 5
Info : Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe&Lesse
T : +32(0)84 34 53 27

13/09 → GRIMBIÉMONT
Marche ADEPS
Marches de 5, 10, 15 et 20 km. 08:00-18:00.
Lieu : Salle des Fêtes de Grimbiémont
rue de la Fosse - 6900 Grimbiémont

13/09 → ON
!!!SUSPENDU!!! Brocant'On
Brocante extérieure. 06:00-18:00.
Lieu : Brocant'On - Rue Antiemont, 50 - 6900 On

13/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Balade pour motos d'avant 1960: Balade d'automne
Inscription à partir de 08:00. Départ à 09:30.
Lieu : Tennis Club House - Chaussée de l'Ourthe, 72
6900 Marche-en-Famenne
Info : Mme Jacob Pierrette - T : +32(0)84 31 52 49
pierrette.jacob@live.be

DU 15 AU 16/09
→ MARCHE-EN-FAMENNE
NOUVELLES DATES
Spectacle (humour) : Véronique Gallo - Vie de Mère

Info et lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.)
Rue des Deux Provinces, 1
T : +32(0)84 34 08 00
info@wex.be - http://www.wex.be

17/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Atelier : Trier, ranger, respirer ! Se libérer du désordre pour revenir à l'essentiel
Info et lieu : Mutualité Chrétienne - avenue du Monument, 8A
6900 Marche-en-Famenne - Mme NOTHELIER Laura
http://www.mc.be/bienetrelux

21/09 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public
08:00-13:00.
Lieu : Place aux Foires

10 octobre

01/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Spectacle : Celtic Legends
Lieu et info : WEX (Wallonie Expo S.A.)
Rue des Deux Provinces, 1
T : +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be

DU 03 AU 04/10
→ MARCHE-EN-FAMENNE
Donnerie 2020
Dépôts : le samedi de 13h30 à 17h30.
Donnerie : Dimanche de 9h30 à 15h00.
Salle de sport de St-François - rue Victor Libert, 36
Info : Association SEL Marche / Mme NIZET Monique
T : +32(0)476 56 77 21

04/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Course cycliste : DH Famenne Ardenne Classic
Lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.) - Rue des Deux Provinces, 1
Info : Cyclo Club Chevigny / M. Mars Laurent - T : +32(0)498 38 63 71

05/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public
08:00-13:00. Lieu : Place aux Foires

09/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché gourmand
15.00-20.00 Lieu : Place Albert

DU 09 AU 11/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
8e Festival Musique Baroque en Famenne-Ardenne
Info : Musique Baroque en Famenne-Ardenne
T : +32(0)84 22 18 87 - info@mubafa.be - http://www.mubafa.be

MOULIGNEAU
Quentin

CHAUFFAGE SANITAIRE VENTILATION

PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION
DE LA SOCIÉTÉ, NOUS RECHERCHONS :

STAGIAIRE, APPRENTI ET/OU OUVRIER
SÉRIEUX ET MOTIVÉ

FONCTION :
- Technicien chauffagiste (dépannage, entretien...)
- Monteur chauffagiste (chaudière mazout et gaz, pompe à chaleur...).

PROJETS :
- Etre en possession du permis B
- Motivé, sérieux, précis et autonome
- Avoir l'esprit d'initiative et d'équipe
- Avoir la volonté d'effectuer un travail de qualité

Contact :

0495 921 821 | info@mouligneau.be

Profiplast

WINK HAUS

Portes de garage
Vitrerie Générale
Châssis | Portes | Volets
DANS UNE LARGE GAMME DE COLORIS STRUCTURÉS

Votre partenaire FABRICANT de châssis et volets PVC SCHÜCO

FABRICANT CHASSIS PVC

Contacts,
renseignements & devis gratuits :
Rue Moressée, 16 - 5377 HEURE
T : 086/32.33.93
F : 086/32.33.94

VOTRE GARANTIE,
C'EST NOTRE EXPÉRIENCE !

JORIS Marc : 0475/70 46 89
SPOTE Yves : 0477/380 250
profiplast@skynet.be

ORGANISATION
LUX événements
eventsmania

c'est bon, c'est Wallon

Le marché des produits du terroir wallon

26&27/09
WEX MARCHE-EN-FAMENNE

Enregistrement en ligne obligatoire sur
www.cbon-cwallon.be

VIVACITÉ
Wallonie agriculture Apaq-W
Wallonie tourisme CGT
l'avenir.net
PROXIMAG
Vivre ici.be

Partageons les bons réflexes, pas le virus
Toutes les mesures sur cbon-cwallon.be

10/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
!!!SUSPENDU!!! Repair café
De 14h à 18h à l'école Saint-Martin
Info : GERARD Jean - T : +32(0)476 40 45 87
jeangerard11@gmail.com

11/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Concert : Henri Dès en solo
Lieu et info : WEX (Wallonie Expo S.A.)
Rue des Deux Provinces, 1 - T : +32(0)84 34 08 00
info@wex.be - http://www.wex.be

11/10 → MARLOIE
Marche Adeps
Marches de 5 (accessible aux personnes à mobilité réduite et aux landaus), 10, 15 et 20 km. 08:00-18:00.
Lieu : Ecole d'Enseignement spécialisé de la Communauté Française - rue Mionvaux, 35

11/10 → ON
!!!SUSPENDU!!! Brocant'On
Brocante extérieure.
06:00-18:00.
Lieu : Brocant'On - Rue Antiemont, 50

18/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marche ADEPS
Marches de 5, 10, 15 et 20 km. 08:00-18:00. Gratuit.
Lieu : WEX (Wallonie Expo S.A.)
Rue des Deux Provinces, 1 - 6900 Marche-en-Famenne
Info : Lux Évènements asbl / M. Dantinne Alain
T : +32(0)476 25 19 07

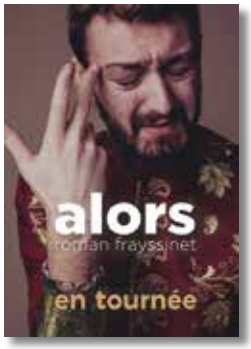

19/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public
08:00-13:00.
Lieu : Place aux Foires

21/10 → MARCHE-EN-FAMENNE
Spectacle
Roman Frayssinet - Alors
Lieu et info : WEX (Wallonie Expo S.A.)
Rue des Deux Provinces, 1
T : +32(0)84 34 08 00
info@wex.be - http://www.wex.be

25/10 → ROY
Marche ADEPS
Marches de 5, 10, 15 et 20 km. 08:00-18:00.
Participation gratuite. Lieu : Salle le Roligri
Quatre Bras de Lignières, 59 - 6900 Roy

11 novembre

02/11 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public
Tous les 1er et 3ème lundi du mois. 08:00-13:00.
Lieu : Place aux Foires

08/11 → HUMAIN
Marche ADEPS
Marches de 5 (accessible aux landaus), 10, 15 et 20 km.
Parcours supplémentaire VTT de 20 km.
08:00-18:00. Participation gratuite.
Lieu : Salle des fêtes de Humain - rue d'Aye, 2A - 6900 Humain

14/11 → MARCHE-EN-FAMENNE
!!!SUSPENDU!!! Repair café
De 14h à 18h à l'école Saint-Martin
Info : GERARD Jean - T : +32(0)476 40 45 87
jeangerard11@gmail.com

16/11 → MARCHE-EN-FAMENNE
Marché public
08:00-13:00.
Lieu : Place aux Foires

FAMENNE ARDENNE
OURTHE & LESSE

Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre événement :

MAISON DU TOURISME
FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be
www.famenneardenne.be

CONDROGEST
Votre clé pour l'immobilier

DEPUIS 1993

COMME EUX, FAITES-NOUS CONFIANCE !

EXPERTISE - PROFESSIONNALISME
SATISFACTION CLIENT - NOUVELLES TECHNOLOGIES

Boulevard du Nord 16 - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
T. 084 43 35 88
marche@condrogest.be

VENDRE AU MEILLEUR PRIX ?
CONTACTEZ-NOUS !

www.condrogest.be

1 MAXI MENU FORMIDABLE

104069101 * À l'achat d'un Maxi Menu Formidable 4,40

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 1 Valable jusqu'au **31/12/20**

MENU des marchois

1 Maxi Menu Giant + 1 Giant + 1 Sauce
*Giant, King Fish, Chicken Filet ou Giant Veggie

4 CHICKEN DIPS

101001101 *À l'achat d'1 Maxi Menu. 3,20

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 2 Valable jusqu'au **31/12/20**

1 MEDIUM MILKSHAKE

101010101 *À l'achat d'1 Maxi Menu. 2,80

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 3 Valable jusqu'au **31/12/20**

1 PARTY BOX*

102023101 *10 Chicken Dips + 5 Chicken Wings + 2 sauces

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 4 Valable jusqu'au **31/12/20**

1 CHICKEN FILET*

*À l'achat d'1 Maxi Menu.
Valable pour 1 Giant, King Fish, Chicken Filet ou Giant Veggie

104069101 4,40

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 5 Valable jusqu'au **31/12/20**

2 SUPRÊMES BURGERS

102082101

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 6 Valable jusqu'au **31/12/20**

1 MAGIC BOX*

*À l'achat d'1 Maxi Menu.
* Ou 1 Fun Box

102025101

Offre valable aux Quick de Marche et Huy. Un bon par personne et par jour. Offre non cumulable. **www.quick.be** E.R. : D. Lammens, Sneeuwbeslaan 20 b9, 2610 Wilrijk.

BON 7 Valable jusqu'au **31/12/20**